



Communiqué

Pour diffusion immédiate

20^e édition du Défi OSEntreprendre

La MRC des Maskoutains vous invite à participer

Saint-Hyacinthe, le 12 février 2018 – La MRC des Maskoutains donne le coup d'envoi de la 20^e édition du Défi OSEntreprendre et invite les entrepreneurs en émergence à déposer leur candidature avant le 13 mars, à 16 heures.

« La MRC incite les entrepreneurs à participer au Défi OSEntreprendre qui leur offre l'opportunité de faire rayonner leur projet d'entreprise et d'établir des contacts privilégiés avec des pairs et des intervenants du monde des affaires », a indiqué M^{me} Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

La MRC et ses partenaires financiers, soit la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe et Saint-Hyacinthe Technopole, offriront aux gagnants de la finale locale une bourse de 500 \$ chacun. Ils accéderont aux autres échelons du concours et courront la chance de remporter l'une des bourses de 10 000 \$ (1^{er} prix) ou de 5 000 \$ (2^e prix) offertes au niveau national.

« En 2017, l'équipe de développement économique de la MRC (DEM) a accompagné plusieurs entreprises dont certaines sont des candidates potentielles fort intéressantes pour le Défi, mais il y en a sûrement d'autres que nous ne connaissons pas encore et il s'agit là d'une occasion à saisir. Sur la scène locale, d'anciens lauréats ont vécu leur participation au Défi OSEntreprendre comme un tremplin. Ce fut une étape importante dans la concrétisation de leur projet d'entreprise, car elle leur offrait une visibilité accrue, ce qui n'est pas toujours facile à obtenir en phase de démarrage », a mentionné pour sa part M. Charles Fillion, directeur associé au développement économique à la MRC.

Qui peut participer?

Pour être éligibles, les projets d'entreprises ne doivent pas avoir obtenu de revenus de vente avant le 1^{er} avril 2017, c'est-à-dire qui n'ont pas eu de commandes ou de contrats, en voie de réalisation ou réalisés, qu'ils soient encaissés ou non, avant cette date. Les projets visant la création, au Québec, d'une entreprise dont le démarrage est fixé au plus tard au 31 décembre 2018, le sont également.

Une entreprise qui a été inscrite dans une édition antérieure du Défi OSEntreprendre au volet Création d'entreprise peut l'être à nouveau à condition de répondre aux conditions d'admissibilité et de ne pas avoir remporté un prix dans une catégorie officielle à l'échelon régional ou tout prix à l'échelon national.

Les entrepreneurs de 18 ans ou plus, qui ont créé leur entreprise ou qui sont en voie de le faire, doivent déposer leur candidature avant le 13 mars, à 16 heures.

Pour de plus amples informations, ils doivent communiquer avec M. Pierre Genesse, commissaire au développement économique à la MRC des Maskoutains, au 450 768-3008 ou par courriel à pgenesis@mrcmaskoutains.qc.ca.

-30-

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca

